



Municipalité de la  
Commune de Givrins

Préavis **n° 38/2025**  
au Conseil communal

**Comptes 2024**

*Délégué municipal : M. Cédric Nardone*

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Voici en détail les explications que la Municipalité peut fournir sur les comptes et l'exercice de l'année 2024.

Les comptes de fonctionnement se présentent de la manière suivante :

	Charges	Revenus
1 Administration générale	763'295.33	15'404.73
2 Finances	1'933'670.40	8'619'803.06
3 Domaines et Bâtiments	2'466'521.44	1'133'821.38
4 Travaux	752'441.88	369'259.14
5 Instruction publique et cultes	664'931.83	0.00
6 Police	349'205.89	16'435.65
7 Sécurité sociale	3'206'744.45	1'092.11
8 Services industriels	160'905.95	144'169.05
<b>Total</b>	<b>10'297'717.17</b>	<b>10'299'985.12</b>
<b>Excédent de revenus</b>		<b>2'267.95</b>

### Remarques générales

En raison d'un revenu exceptionnel provenant d'un impôt sur les successions, 2024 fut une excellente année pour les comptes communaux. Rappelons toutefois que la moitié des 2,8 millions de CHF repartent au Canton.

La simulation précise du résultat sans cette entrée unique est malheureusement impossible. En effet, l'impact sur la péréquation va au-delà des 50% de l'impôt sur les successions reversé au Canton. Or, le décompte final de la péréquation n'est pas modifiable. En tenant compte de ce revenu unique et des provisions exceptionnelles, un excédent de charges de 115'000 CHF environ aurait été constaté.

Impôts succession	2'853'000.30
Impact péréquation	-1'426'500.15
Pertes débiteurs	-163'490.16
Attribution fonds préfinancement Auberge	-900'000.00
Attribution fonds préfinancement Tour Horloge	-50'000.00
Attribution fonds préfinancement Stand de Tir	-100'000.00
Attribution fonds préfinancement Fontaines	-100'000.00
<b>Impact estimé</b>	<b>113'009.99</b>
Excédent de revenus	-2'267.95
<b>Excédent de charges sans les impacts exceptionnels</b>	<b>110'742.04</b>

Les comptes pourront être parfois compliqués à lire en raison des nouveaux comptes créés à l'occasion du budget 2025. Toutefois, une plus grande transparence apparaît quant à la rentabilité de nos bâtiments et domaines.

## 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

- 10            Autorités  
100.3001.002 Budget : 7'000.00 Compte : 8'580.00  
L'adoption du PACOM par le Conseil Communal a nécessité une séance supplémentaire.
- 101.3001.001 Budget : 90'000.00 Compte : 125'502.05  
Le budget inchangé par rapport aux années précédentes était trop optimiste. Par rapport à 2023, une économie d'environ 6'500 CHF a pu être réalisée. Les changements au sein de la Municipalité et au sein de l'administration ont nécessité un plus grand engagement de la Municipalité.
- 12            Service de l'économat  
120.3101.000 Budget : 10'000.00 Compte : 15'328.35  
L'impression de nouvelles cartes de visites suite à l'arrivée d'un Municipal et des rocades au sein de la Municipalité explique en grande partie l'écart par rapport au budget. Le compte est en ligne avec les années précédentes.
- 120.3111.000 Budget : 4'000.00 Compte : 9'615.26  
Une table issue du cèdre abattu pour le carnotzet communal ainsi qu'une chaise de bureau pour le pôle technique expliquent ce dépassement de budget.
- 14            Service des intérêts généraux  
140.3185.001 Budget : 0.00 Compte : 10'896.48  
Les dépenses découlant de l'archivage communal étaient précédemment enregistrées dans le compte 140.3185.000.
- 140.3186.000 Budget : 9'000.00 Compte : 10'231.70  
Les années précédentes, des participations aux excédents avaient été perçus, ce qui ne s'est pas produit en 2024.
- 140.3193.000 Budget : 8'000.00 Compte : 9'320.90  
Le budget était trop optimiste. Les dépenses de cotisations sont en ligne avec le passé.
- 140.3659.000 Budget : 500.00 Compte 0.00  
Les dépenses ont été enregistrées en 2024 dans le compte 150.3653.000.
- 15            Affaires culturelles, loisirs  
150.3653.000 Budget : 12'000.00 Compte : 12'440.00  
Une partie des dépenses étaient enregistrées dans le compte 140.3659.000. En comparaison avec 2023, les dépenses sont en diminution.
- 18            Transports publics  
Les ventes de cartes journalières flex ont été moins élevées qu'espéré. Il faut relever que la Commune ne perd pas d'argent en offrant cette prestation à la population, car les CFF ne facturent que ce qui est réellement acheté. Une petite ristourne lui est même offerte afin de couvrir nos coûts de personnel.
- 19            Service d'informatique  
190.3111.001 Budget : 2'700.00 Compte : 4'525.10  
Outre l'achat d'un lecteur QR Code pour la Bourse, 3 ordinateurs montrant des signes de faiblesse ont dû être remplacés.
- 190.3151.003 Budget : 30'000.00 Compte : 38'021.45  
Les frais de location de logiciels (salaire) et d'hébergement sont enregistrés en 2024 dans le compte 190.3163.000. Les charges importantes de cette année s'expliquent par la forte hausse de la redevance à Ofisa (+7'000 CHF) et à de nombreuses interventions pour corriger des problèmes dans le système BDI relevés par la Bourse.

## 2. FINANCES

---

- 20 Comptabilité  
200.3011.000 Budget : 50'000.00 Compte : 119'487.50  
De nombreuses heures supplémentaires ont été réalisées jusqu'en juin afin de corriger passablement de problèmes dans les comptes 2023. La réorganisation des comptes à l'occasion de l'établissement du budget a également généré de nombreuses heures supplémentaires. Une bonne partie de ces changements pourront être repris lors du passage à MCH2. Enfin, le budget était fortement sous-estimé.
- 200.3185.000 Budget : 5'000.00 Compte : 13'223.35  
Les honoraires de la fiduciaire représentent 6'300 CHF, y compris le support fourni pour le bouclage 2023. Le solde provient de comptables externes qui ont aidé la bourse en début d'année.
- 21 Impôts  
La bonne surprise de 2024 provient des impôts sur la succession avec un montant exceptionnel de 2.853 millions CHF. Sans cela, les impôts seraient globalement en baisse d'environ 101'000 CHF par rapport à 2023 et d'environ 366'000 CHF par rapport au budget.
- 22 Service financier  
220.3222.000 Habituellement, les intérêts sur les dettes de la commune sont directement répartis par dicastère. Cette année, par souci de transparence, les charges d'intérêts ont été enregistrées dans ce compte. Leur répartition a ensuite été effectuée via le compte 220.4909.000.
- 220.3301.000 D'anciennes dettes ont été considérées comme perdues. Une bonne surprise ne peut être exclue, mais par prudence, elles ont été amorties. En 2023, la perte relative au CAD avait été enregistrée dans ce compte.

## 3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

---

- Les domaines et bâtiments ont été réorganisés à l'occasion du budget. Il est désormais possible de voir facilement les coûts et revenus de chaque propriété communale. Les coûts ayant été décrits dans le rapport de gestion, ils ne seront pas détaillés à nouveau dans ce préavis.
- 31 Terrains  
310.3185.001 Budget : 0.00 Compte : 1'832.30  
Il s'agit d'honoraires visant à rétablir une borne.
- 310.3185.004 Budget : 0.00 Compte : 1'832.30  
Il s'agit des honoraires relatifs à l'analyse du renouvellement et la réévaluation des redevances annuelles des DDP. L'impact est visible dans le compte 310.4230.004. L'impact est visible dans le compte 310.4230.004.
- 310.4230.002 Le budget avait été saisi dans le compte 310.4230.001.
- 32 Forêts et pâturages  
320.3185.000 Budget : 0.00 Compte : 3'250.00  
Il s'agit de l'inventaire des arbres remarquables.
- 320.3520.000 Budget : 101'174.00 Compte : 109'864.82  
Le déficit du Groupement Forestier a été plus élevé que prévu, mais en diminution par rapport à 2023. La chute du prix du bois et les mauvaises conditions climatiques ont limité fortement l'exploitation sylvestre.

- 321.3011.000 Budget : 13'000.00 Compte 20'055.10  
Les salaires payés pour Trélex sont désormais enregistrés ici au lieu d'un compte de passage. La refacturation est enregistrée dans le compte 321.4362.000.
- 321.3141.000 Budget :50'000.00 Compte : 0.00  
Les coûts ont été répartis par chalet. Le budget a été respecté.
- 321.3141.008 Budget :27'000.00 Compte : 21'641.52  
Moins de travaux ont été délégués au Groupement Forestier.
- 321.3186.000 Budget :12'000.00 Compte : 0.00  
Les coûts ont été répartis par chalet. Le budget a été dépassé d'environ 500 CHF.
- 321.4656.000 Il s'agit des subventions liées à l'entretien des murs en pierres sèches. Ainsi, plus de  $\frac{3}{4}$  des travaux d'entretien auront été subventionnés.
- 350 Bâtiment Rte de Trélex 1 (ECA n°92)  
350.3185.004 Budget : 0.00 Compte : 3'379.35  
Il s'agit des frais d'avocats suite à un litige avec le locataire. Les coûts avaient été budgétés dans le compte 140.3185.000.
- 350.3312.000 Budget : 0.00 Compte : 13'250.00  
L'amortissement de la rénovation de la grande salle était précédemment enregistré dans le compte 351.3303.000.
- 350.3803.000 et 350.4803.000 Le fonds de réserve pour travaux futurs a été transféré dans le nouveau compte de bilan Fonds Préfinancement. Cette écriture purement comptable a nécessité un prélèvement de l'ancien fonds, puis une attribution au nouveau fonds.
- 350.4516.000 Budget : 0.00 Compte : 1'500.00  
Il s'agit d'une subvention perçue pour une analyse CECB.
- 351 Bâtiment Rte de la Bellangère 4-6 (ECA n°67 et 68)  
351.3303.000 Budget : 69'380.00 Compte : 0.00  
Au budget et en 2023 figuraient dans ce comptes les amortissements de la transformation de la grande salle et de l'administration ainsi que le bâtiment de la Colline. En 2024, les amortissements ont été enregistrés dans les comptes 350.3312, 351.3312 et 354.3312.
- 353 Bâtiment Grands Records (ECA n°431)  
353.3012.000 Budget : 0.00 Compte : 15'687.25  
Les factures du service de nettoyage CTA ont été enregistrées ici pendant les absences du concierge.
- 353.3145.000 Budget 1'000.00 Compte : 13'395.75  
L'entretien de la végétation autour de l'école a été enregistré ici.
- 353.3801.000 et 353.4801.000 Outre l'attribution habituelle au fonds de réserve
- 353.4361.000 Budget 0.00 Compte : 11'963.07  
Les remboursements de l'assurance suite à l'arrêt du concierge ont été enregistrés ici.
- 354 Bâtiment Refuge forestier (ECA n°631)  
354.3141.000 Budget : 0.00 Compte : 5'124.30  
Des travaux d'entretien de ramonage, d'électricité et de peinture ont été enregistrés dans ce compte.
- 354.3312.000 Budget : 0.00 Compte : 36'500.00  
L'amortissement du hangar forestier est enregistré dans ce compte. Il était précédemment enregistré dans le compte 351.3303.000.

- 355 Bâtiment Stand de Tir (ECA n°226)  
355.3141.000 Budget : 0.00 Compte : 2'566.55  
Les coûts d'installation de la table de la Cantonale ont été enregistrés ici.
- 355.3185.000 Budget : 0.00 Compte : 1'565.00  
Les frais de l'étude pour l'assainissement de la butte de tir, qui sera obligatoire, ont été enregistrés ici.

#### 4. TRAVAUX

---

- 41 Service technique  
410.3011.000 Budget : 60'000.00 Compte : 42'757.75  
Le départ de l'employée en charge du pôle technique n'a été compensé que 2 mois plus tard avec un taux d'activité inférieur.
- 410.3185.002 Budget : 0.00 Compte : 21'118.75  
Les honoraires de SécuChantiers pour un total de 8'509.65 CHF ont été enregistrés dans ce compte ainsi que les frais d'avocats lors de litiges. Ces derniers étaient précédemment enregistrés dans le compte 140.3185.000. La majeure partie des coûts de SécuChantiers a été répercutée aux citoyens concernés.
- 42 Urbanisme  
420.3185.000 Budget : 45'000.00 Compte : 6'115.00  
En 2023, l'essentiel des coûts étaient liés au PACOM. En 2024, les projets liés au PPA Loche et la ZA Grand-Pré n'ont pas été réalisés.
- 44 Parcs, promenades, cimetières  
440.3141.000 Budget : 6'800.00 Compte : 2'909.05  
Un mur communal a été refait en 2023 pour une somme de CHF 8'800.00.
- 45 Ordures ménagères et déchetterie  
Ce chapitre est équilibré par une attribution au fonds de réserve affecté.
- Pour la 1<sup>ère</sup> fois, toutes les entreprises de la commune ont reçu une facture pour les taxes déchets. Cela a contribué à augmenter les revenus liés à ces taxes.
- 450.4656.000 Budget : 12'000.00 Compte : 6'155.00  
La participation de BGS Compost aux salaires de nos employés est enregistrée ici. Suite à un couac comptable en 2023, la moitié de 2024 a été enregistrée l'année précédente.
- Le solde du fond de réserve affecté est de CHF 65'791.43
- 46 Réseaux d'égouts et d'épuration  
Malgré des charges maîtrisées, un important prélèvement de CHF 73'855.86 sur fond de réserve a été nécessaire.
- La forte baisse des taxes d'épuration en 2024 s'explique de deux manières. Tout d'abord, les compteurs ont été relevés en février en 2024 pour 2023. Ainsi, en 2024, seuls 10 mois ont été facturés contre 14 en 2023. Par ailleurs, les conditions climatiques ont conduit à une diminution de la consommation en eau.
- Comme l'a rappelé Madame le Préfet lors de sa visite du 13.01.2025, de tels prélèvements ne peuvent être faits de façon régulière. L'équilibrage de ce compte doit se faire par une adaptation du prix des taxes.
- Le solde du fond de réserve affecté est de CHF 542'058.05.
- 47 Environnement  
Grâce aux subventions perçues, les actions du PECC n'ont pratiquement rien coûté à la commune.

## 5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

---

Les montants sont reportés des comptes validés de l'AISGE.

## 6. POLICE

---

Rien de particulier à signaler.

## 7. SÉCURITÉ SOCIALE

---

71 Service social  
Les montants correspondent aux montants facturés.  
  
720.3515.000 Budget : 2'010'441.00Compte : 2'863'694.80  
En raison des impôts sur les successions, ce poste a explosé en 2024.

## 8. SERVICES INDUSTRIELS

---

81 Service des eaux  
Malgré des coûts en retrait, le poste 81 a dû être équilibré par un prélèvement à la réserve de CHF 8'397.70.  
  
Concernant la forte diminution des taxes d'eau, veuillez vous référer au commentaire explicatif du poste 46 Réseaux d'égouts et d'épuration.  
  
Le solde du fond de réserve affecté est de CHF 302'824.74.

### **Ecritures comptables**

Les amortissements du patrimoine financier s'élèvent à CHF 61'600.00, ceux du patrimoine administratif à CHF 319'580.

Le résultat des comptes épurés affiche une marge d'autofinancement de CHF 1'906'444.23.

L'endettement Communal au 31 décembre 2024 était CHF 9'436'956.25, soit en diminution d'environ 150'000 CHF par rapport à 2023.

## Conclusion

A l'examen du bouclage des comptes de l'année 2024, nous constatons un excédent de revenus de CHF 2'267.95.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## Le Conseil communal de Givrins

**vu** le préavis n° 38/2025 concernant la reddition des comptes 2024,

**ouï** le rapport de la commission de gestion et des finances,

**attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide :

1. d'approuver les comptes tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à la boursière communale pour les comptes et la gestion de l'année écoulée.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 mai 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique  
Regula Zellweger



Le Secrétaire  
Alexandre Good

### Annexes

- Bilan, comptes 2024
- Rapport de gestion 2024 de la Municipalité